

Les accents gaullois de François Bayrou, centriste isolé mais sûr de son destin

Le président du MoDem publie, jeudi 18 août, un livre-manifeste, « 2012 Etat d'urgence »

Si quiconque en doutait, le livre qu'il publie, jeudi 18 août, lève toute incertitude : François Bayrou sera candidat à l'élection présidentielle de 2012. « Evidemment ! », lâche-t-il, presque impatient, dans son grand bureau lumineux du siège du MoDem, rue de l'Université.

Non pas que 2012 *Etat d'urgence* (Plon, 158 p., 15 euros) comporte une déclaration de candidature. Ce n'est pas le lieu. Mais il y développe une vision de la France, une conviction et des certitudes qui – sauf à désertier – lui imposent de s'engager, une nouvelle fois, dans la bataille présidentielle. Car l'heure est grave, la patrie est en danger et François Bayrou n'a pas peur des mots.

« C'est une guerre que nous avons à livrer », écrit-il. « Une guerre contre nos propres faiblesses », une guerre contre un endettement écrasant qui provoque « l'hémorragie continue » de nos ressources et place la France « dans la situation même où se trouvaient, il y a à peine quelques mois, la Grèce, le Portugal, l'Espagne, l'Irlande ». Une guerre, enfin, qui « menace notre pays, à court terme, dans sa survie, dans sa dignité, dans sa cohésion ».

Cette guerre, le général Bayrou est persuadé de pouvoir la gagner. Mieux, qu'il est le seul capable d'y parvenir. Telle est la conviction exprimée, sans fausse modestie, par ce petit livre imprécateur et vigoureux en forme d'« Appel du 18 août ». A-t-il, d'ailleurs, relu de Gaulle et ses *Mémoires* avant de se mettre à la tâche ? La réponse tient en un geste : il sort de sa sacoche les œuvres complètes du général, dans l'édition de La Pléiade. Avant d'assurer qu'il ne s'y est plongé qu'après avoir bouclé son texte, sur le conseil de la fidèle Marielle de Sarnez, qui trouvait très gaullois le ton de son mentor...

Pour gagner une guerre, assène le député des Pyrénées-Atlantiques, « il faut se concentrer sur l'essentiel ». Qui tient en deux ambitions : la production, l'éducation. D'une part, « produire en France, retrouver la production dont nous avons perdu des pans entiers, pour reconquérir l'emploi et pour équilibrer nos comptes ». Vœu pieux ? Pas du tout ! L'exemple allemand de l'Agenda 2010 mis en œuvre par

Gerhard Schroeder voilà une décennie démontre que « c'est possible ». La nation doit donc se mobiliser sur un Agenda 2020, d'ampleur et d'exigence similaires.

D'autre part, il faut « rendre à la France la meilleure éducation du monde » ; redonner à l'école, « incomprise, rejetée, méprisée » comme jamais depuis un siècle, la

Ayant fait la démonstration de sa « lucidité », n'ayant plus à faire « la preuve de sa cohérence », Bayrou s'estime assez pourvu du « courage » requis pour affronter la situation

fierté du savoir et des valeurs transmises. Comment ? Grâce, d'abord, au partage généralisé des démarches pédagogiques qui réussissent. Il y a urgence, pour l'ancien ministre de l'éducation.

La certitude de son destin, chez François Bayrou, est inaltérable. Lui oppose-t-on son isolement, l'éloignement de la plupart de ses

anciens compagnons centristes ? Il balaie d'un revers de main. L'Histoire ne lui a-t-elle pas donné raison ? La crise financière de 2008, la crise des dettes souveraines depuis un an et plus encore ces dernières semaines, ne justifient-elles pas, amplement, ses mises en garde solennelles de 2007 ?

« Ce que j'exprimais était, alors, une thèse controversée. Aujourd'hui, c'est une certitude. » Ayant fait la démonstration de sa « lucidité », n'ayant plus à faire « la preuve de sa cohérence » – contrairement à tous ceux qui ont rejoint Nicolas Sarkozy, l'ont servi et voudraient faire croire à leur indépendance d'esprit –, Bayrou s'estime assez pourvu du « courage » requis pour affronter la situation.

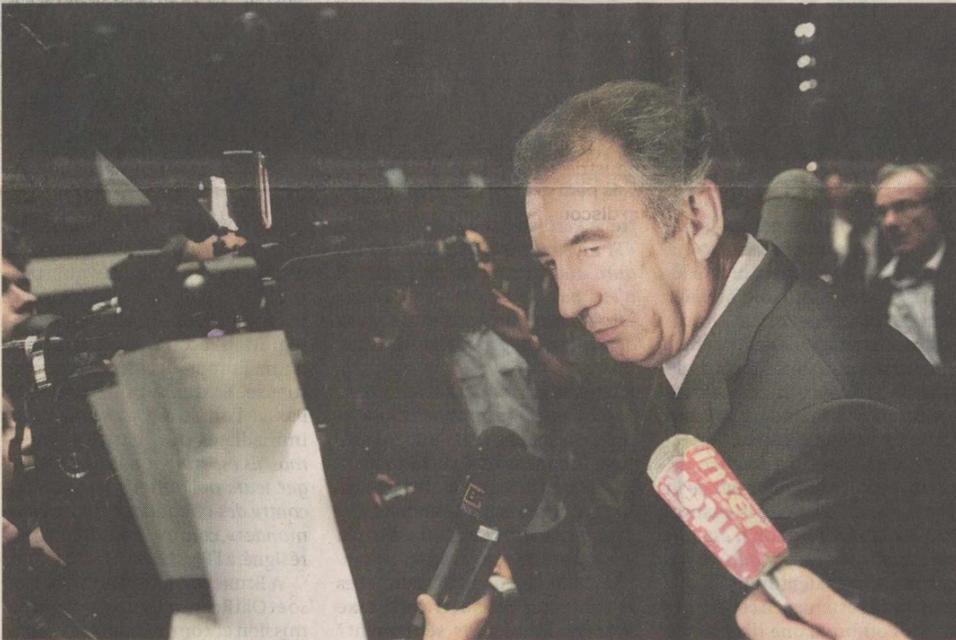
Il est seul, ou à peu près ? La belle affaire ! Puisque l'Histoire a validé son analyse, pourquoi ne ferait-elle pas de même, demain, pour sa démarche ? Car il est évident, à ses yeux, qu'aucune des deux majorités au pouvoir depuis des décennies n'est en mesure d'engager le redressement indispensable : « La droite traditionnelle a trop sacrifié à l'injustice fiscale et sociale et à la désignation de boucs émissaires ; la gauche traditionnelle a tout donné à l'irréalisme. » L'une et l'autre sont plombées par leur minorité radica-

le. Leur affrontement « est devenu définitivement stérile ».

Peut-être. Mais cet affrontement résulte de la logique même des institutions et du second tour de l'élection présidentielle. Bayrou écarte l'objection sans l'ombre d'une hésitation : « C'est une rigidité qui est morte. » Comment fera-t-il émerger la « majorité du courage », la « majorité centrale » qu'il appelle de ses vœux ? « C'est la magie de l'élection présidentielle : il faut que le projet produise sa majorité. » Et si on lui suggère que c'est commodément prendre son désir pour la réalité, il admet que c'est très difficile en temps ordinaire, mais ajoute aussitôt : « En temps de guerre, c'est la nécessité. »

Quant à l'hypothèse que le président de la République sortant tienne lui aussi, et avec le poids de l'expérience, le discours de la lucidité, du courage, de l'effort et de la mobilisation nationale, il la récuse : « Il ne pourra le faire de façon crédible compte tenu de la politique qui a été la sienne depuis cinquans. Je ne connais aucun domaine de la vie du pays où l'on puisse constater d'une manière ou d'une autre que la situation s'est améliorée. » Plus que jamais, François Bayrou sera le candidat du tout ou rien. ■

Gérard Courtois



Le président du MoDem lors d'une conférence de presse à Paris, en juillet. CHAMUSSY/SIPA

Les enquêteurs perplexes après l'assassinat de Fabrice Vial

Le groupe de l'industriel varois, tué sur son yacht à Porto-Vecchio, connaissait des difficultés

Une seule balle de 8 mm, tirée d'un fusil ou d'une carabine à une centaine de mètres, et Fabrice Vial s'est effondré. Dans la nuit du 11 au 12 août, dans les eaux calmes du golfe de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), le tueur n'a pas raté sa cible. Le projectile est entré par le dos, a traversé le corps, puis il a brisé une coupe de champagne avant de disparaître dans la mer. La personne qui, ce soir-là, se trouvait à l'arrière du *Team Vit*, un yacht de 35 mètres, en compagnie de la victime, a tout juste eu l'impression d'entendre un vague bruit de moteur, et l'homme qu'elle avait rencontré la veille au *Via Notte*, une discothèque très courue de la ville, est tombé quasiment à ses pieds.

Depuis, la section de recherche de la gendarmerie nationale de Corse poursuit ses investigations. Dimanche 14 août, le procureur de la République d'Ajaccio, Thomas Pison, a ouvert une information judiciaire pour « homicide en bande organisée ». Les quatre personnes qui se trouvaient à bord du yacht ont été entendues. Choquées, elles n'ont rien déclaré qui éclaire les enquêteurs. Seule la

jeune femme qui buvait du champagne était au côté de la victime. Mais ni elle ni les trois autres, qui n'étaient pas sur le pont, n'ont vu approcher d'embarcation suspecte. Des plongeurs ont scruté les profondeurs autour du bateau. Toutes les pistes sont envisagées, mais une semaine après l'assassinat, les enquêteurs restent perplexes.

Un contrat ?

Fabrice Vial était un industriel qui avait fait fortune en développant l'entreprise familiale de menuiserie toulonnaise qui porte son nom. Ses affaires ne se portaient pas au mieux, mais on ne lui connaissait pas d'ennemi et son nom ne figure dans aucun dossier judiciaire de droit commun.

Un contrat ? Le mode opératoire choisi pour éliminer ce chef d'entreprise de 43 ans, qui vivait entre Cascais, au Portugal, et Toulon, le laisse imaginer. Des liens avec le milieu corse ou toulonnais ? « Ce ne sont que des rumeurs colportées ici et là, mais rien ne permet de les étayer ; il n'existe aucune connexion entre lui et le monde du crime organisé », insiste Thomas Pison. Selon le magistrat, ce meur-

tre ne s'inscrit pas dans la série de règlements de compte qui empoisonne la Corse ces derniers temps. On a également évoqué un racket auquel l'industriel aurait refusé de se soumettre. Là aussi, les gendarmes et le magistrat sont affirmatifs : pures conjectures qu'aucune vérification ne vient confirmer.

Fabrice Vial avait rejoint l'île de Beauté par avion le 9 août. Il avait débarqué à l'aéroport de Figari, à une dizaine de kilomètres au-dessus de Porto-Vecchio. Parmi ses invités, il y avait un célèbre avocat toulonnais, Thierry Fradet, dont l'un des clients, connu pour son appartenance au banditisme de la Côte, Pascal Perletto, a été abattu en juin dans la cité portuaire varoise. Une coïncidence qui, selon des sources proches du dossier, n'a probablement rien à voir avec l'affaire.

Pour l'heure, les enquêteurs s'intéressent à l'environnement de la victime et à ses activités professionnelles. Fabrice Vial avait commencé à travailler à 16 ans dans la petite entreprise de ses parents. Puis il avait créé Vial Menuiseries, devenu le premier groupe discompte français dans cette branche, avec plus de 60 magasins en France et

une demi-douzaine au Portugal et en Espagne. En 2009, l'industriel avait racheté le chantier naval des yachts Couach, à Gujan-Mestras (Gironde), à un moment où la plaisance de luxe souffrait de la crise. Aussi Fabrice Vial avait-il renforcé son activité en développant un commerce d'armement naval, qui lui avait permis de décrocher des contrats avec le Yémen et l'Inde.

C'est que, malgré la fortune de son numéro un, la santé du groupe Vial n'est pas aussi solide qu'elle n'y paraît. Depuis trois ans, Fabrice Vial traversait une période difficile. Le jour de son arrivée en Corse, le tribunal de commerce de Toulon avait examiné un plan de sauvegarde censé préserver l'activité du groupe. La décision est attendue le 22 septembre. Avait-il conçu des dettes inavouables auprès de créanciers qui se faisaient plus pressants ? Cette interrogation figure au nombre des hypothèses étudiées, comme celle d'un contentieux avec un client ou un concurrent. Les obsèques de Fabrice Vial ont eu lieu à Toulon, mardi 16 août. Son frère Philippe, 41 ans, devrait lui succéder à la tête du groupe. ■

Y. B.

Tirs à balles réelles sur les manifestants : l'histoire d'une rumeur

Comment la mauvaise interprétation de deux décrets parus le 1^{er} juillet s'est répandue sur le Net

C'est LA rumeur de l'été sur le Net. « Depuis le 1^{er} juillet, la police peut tirer à balles réelles sur des manifestants. » Elle a connu des variantes : ici, l'emploi de ces tirs ne serait autorisé qu'à Paris ; là, les armes autorisées seraient des armes de guerre avec photos de fusils-mitrailleurs à l'appui.

Cette rumeur est surtout tenace. Effet de chassé-croisé entre juilletistes et aoûtistes ? Mécanisme de la diffusion virale des messages sur la Toile ? En tout cas, démontée mi-juillet, elle a connu une (courte) accalmie avant de reprendre de plus belle à la mi-août.

Cette rumeur est née d'une mauvaise interprétation de deux décrets parus au *Journal officiel* du 1^{er} juillet. Le premier, le décret n° 2011-795, dresse la liste des armes pouvant être utilisées pour des opérations de maintien de l'ordre, parmi lesquelles des fusils à répétition de calibre 7,62 x 51 mm.

Le second, le décret n° 2011-794, précise les conditions dans lesquelles les armes à balles réelles peuvent être utilisées. Ce décret renvoie à l'article R431-3 du code pénal, qui dispose que les armes à feu sont susceptibles d'être utilisées pour le maintien de l'ordre, à titre de riposte en cas d'ouverture du feu sur les représentants de la force publique. En l'occurrence, les fameux fusils à répétition de calibre 7,62 x 51 mm.

En clair, ces deux textes réglementaires précisent que les forces de l'ordre ne peuvent ouvrir le feu que pour se défendre de tirs à balles réelles effectués contre elles. Or ils ont été interprétés, à tort, comme le fait, pour les policiers, de pouvoir tirer à balles réelles sur les manifestants.

Aussi loin que l'on puisse remonter pour retrouver l'origine de cette rumeur, se trouve le post du blog d'une retraitée, hébergé par Mediapart dans son espace participatif. Ce texte, qui est sans rapport avec la rédaction, est paru le 4 juillet : il fait état d'un des fameux décrets parus au *Journal officiel* trois jours avant. Pour l'auteur, pas de doute : « Ils pourront nous tirer comme des lapins ! »

Cette interprétation chemine et se retrouve sur des forums de militants de gauche et d'extrême gauche. Elle apparaît sur le site WikiStrike, improprement labellisé Mediapart, laissant ainsi entendre qu'elle émane de sa rédaction. Sa propagation va s'en

trouver décuplée. A tel point que l'avocat M' Eolas livre, le 16 juillet, sur son blog, un long démenti en forme d'explication de texte, au titre amusé : « Pas de gilet pare-balles à la prochaine Gay Pride. » Deux jours plus tard, sur leur site Internet, *Les Inrockuptibles* désosent à leur tour et de façon détaillée la rumeur.

Celle-ci semble alors se mettre en mode veille, même si elle revient de temps à autre sur des listes de diffusion électronique, dans des conversations, des courriels indignés ou interrogatifs, lesquels – pour la plupart sincères – s'étonnent du « silence des médias face à ce scandale ».

Des courriels indignés ou interrogatifs s'étonnent du « silence des médias face à ce scandale »

Et puis, le 13 août, rebondissement. Le site participatif Agoravox publie le post d'un certain « Aldous » : « Fillon autorise le tir à balle réelle [sans « s »] sur les manifestants. » Avec le dénommé Aldous, pour qui « l'immigration incontrôlée des années 1970 à nos jours, au prétexte de fournir une main-d'œuvre manquante, a surtout été une arme politique permettant de déstructurer la cohésion des nations européennes », la rumeur fait son entrée dans la vaste galaxie des sites d'extrême droite « anti-nouvel ordre mondial ».

Egalité et Réconciliation, le site d'Alain Soral, un polémiste d'extrême droite, lui consacre un long article, suivi, dans la foulée, d'une série de posts sur des blogs conspirationnistes plus ou moins extravagants. La thématique est partout la même : le décret a été signé « en douce » au cœur de l'été, en prévision d'un futur « soulèvement du peuple ».

Nations Presse Infos, animé par des proches de Marine Le Pen, la reprend à son tour. Par le fait des agrégations automatiques de contenu, le post d'Agoravox arrive sur le fil news du portail Yahoo!. On le retrouve désormais partout : chez les joueurs de poker, les boursicoteurs, sur les forums consacrés aux communautés algérienne, marocaine ou sénégalaise. ■

Yves Bordenave et Caroline Monnot

Affaire Tapie-Lagarde Saisine de la Cour de justice de la République

La commission d'instruction de la Cour de justice de la République a été saisie afin d'enquêter sur le rôle joué en 2008 par Christine Lagarde dans l'affaire Tapie-Crédit Lyonnais, a annoncé, mardi 16 août, le parquet général près la Cour de cassation. Composée de trois magistrats de la Cour de cassation, la commission tentera de savoir si l'ex-ministre de l'économie, devenue directrice générale du Fonds monétaire international, s'est rendue coupable de « complicité de faux » et de « complicité de détournement de biens publics » en favorisant un arbitrage privé dans le conflit entre Bernard Tapie et le Crédit Lyonnais au sujet de la vente d'Adidas, en 1993.

Justice Manifestation en faveur du médecin de Bayonne

De 300 à 400 personnes ont apporté, mardi 16 août, à Bayonne, leur soutien au docteur Nicolas Bonnemaïson, mis en examen pour empoisonnement sur des personnes particulièrement vulnérables. Dans le hall d'entrée de l'hôpital, le docteur Xavier Hernandorena, pédiatre et ex-président de la commission médicale de cet établissement, a lu une pétition qui a recueilli plus de 700 signatures. Le texte souligne les « très hautes qualités morales, humaines et professionnelles du docteur Bonnemaïson, médecin, collègue et ami énormément estimé au sein de l'hôpital ».

Fait divers Le corps d'une femme retrouvé dans la Seine

Le corps d'une femme qui pourrait, selon la gendarmerie, être celui d'Anita Ysebaert, disparue depuis dix jours en Seine-et-Marne, a été retrouvé, mardi 16 août, dans une voiture immergée dans la Seine. La gendarmerie privilégie la thèse de l'accident.



En hausse

LES INVESTISSEMENTS EN CHINE – Les investissements directs étrangers (IDE) en Chine ont augmenté de 19,83% sur un an en juillet, à 8,30 milliards de dollars, contre « seulement » +2,83% en juin. Sur les sept premiers mois de l'année, la hausse atteint 18,57% sur un an.



En baisse

LES CARBURANTS À LA POMPE – Les prix en France ont reculé d'un peu plus de 3 centimes à la mi-août, dans le sillage de la chute des cours pétroliers, a annoncé, mardi 16 août, Eric Besson, le ministre de l'énergie. Il juge que les distributeurs ont « bien joué le jeu ».

Les cours du jour (17/08/11, 09h43)

EURO	1 euro	1,4360 dollar (achat)
OR	Once d'or	1 782,50 dollars
PÉTROLE	Light sweet crude	86,98 dollars
TAUX D'INTÉRÊT	France	2,694 (à dix ans)
TAUX D'INTÉRÊT	Etats-Unis	1,953 (à dix ans)

La crise financière

Euro : Paris et Berlin se font architectes, pas pompiers

La France et l'Allemagne veulent instaurer un gouvernement économique et misent sur l'austérité

Mission impossible à l'Elysée. Nicolas Sarkozy et Angela Merkel s'étaient donné deux heures, mardi 16 août, pour éteindre l'incendie qui ravage la zone euro depuis près de deux ans. Incapables de jouer les pompiers, le président de la République et la chancelière allemande ont préféré endosser le rôle d'architectes...

Mardi, le chef de l'Etat a explicitement placé son action, et celle de la chancelière, dans le droit-fil des grands couples franco-allemands. Après Adenauer-de Gaulle (la paix), Schmidt-Giscard d'Estaing (l'Europe) et Kohl-Mitterrand (l'euro), le président entend rester dans l'Histoire comme celui qui, avec M^{me} Merkel, aura jeté les bases de l'intégration économique au sein de la zone euro. Il a d'ailleurs ironisé sur ses prédécesseurs qui ont lancé la monnaie unique sans en prévoir toutes les conséquences.

Face aux attaques des marchés, le président et la chancelière estiment en avoir déjà fait beaucoup : d'abord en créant, en 2010, le Fonds européen de stabilité financière (FESF, qualifié pour la première fois, mardi, par la chancelière de « Fonds monétaire européen »); ensuite, en élargissant le rôle du FESF le 21 juillet, et en demandant, le 1^{er} août, à la Banque centrale européenne (BCE), de racheter des obligations italiennes et espagnoles.

Ne voulant ou ne pouvant faire plus – Berlin ne veut, pour le moment, pas entendre parler des euro-obligations ni d'un renforcement des moyens financiers du FESF –, le président et la chancelière ont de nouveau jeté les bases d'une intégration économique renforcée au sein de la zone euro. C'est le sens des trois propositions qu'ils font dans une lettre adressée, mercredi, à Herman van Rompuy, président du Conseil européen, chargé de présenter une réforme du fonctionnement de l'Union européenne (UE) en octobre.

Première proposition : la mise en place d'un « gouvernement économique » avec un président « élu » pour deux ans et demi, mais



Le président français, Nicolas Sarkozy, et la chancelière allemande, Angela Merkel, dans les jardins de l'Elysée, mardi 16 août. PHILIPPE WOJAZER, POOL/AP

dont M. Sarkozy a déjà donné le nom : Herman van Rompuy. Ce « gouvernement économique », un terme repris à satiété par le chef de l'Etat, pas par la chancelière, se réunira « au moins deux fois par an ». La France est donc parvenue à renforcer le rôle de cette institution qui rassemble les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE. Une révolution ? « Il n'y a pas de ministre européen de l'économie et des finances », relevait un Allemand, dans la soirée.

Deuxième proposition : M. Sarkozy et M^{me} Merkel entendent que, d'ici à l'été 2012, les dix-sept Etats de la zone euro inscrivent dans leur Constitution la « règle d'or », selon laquelle ils se fixent comme objectif un retour à l'équilibre budgétaire.

Un choix inspiré par l'Allemagne qui s'est engagée, en 2009, à limiter son déficit structurel fédéral à 0,35% de son produit intérieur brut (PIB) à partir de 2016, et à imposer aux Etats-régions de présenter des budgets équilibrés à partir de 2020. Si, à l'avenir, Bruxelles critique un projet de budget préparé par un Parlement national, celui-ci devra « s'engager à mettre en œuvre les recommandations de la Commission », a précisé la chancelière. « Cette règle d'or n'est pas optionnelle. Elle est obligatoire », a renchéri le président français, qui tenait manifestement à ce qu'il n'y ait pas l'ombre d'une divergence entre la chancelière et lui.

Cet équilibre des comptes publics cher à l'Allemagne présente pour l'Elysée l'avantage de met-

tre le Parti socialiste en difficulté. « Si un consensus est possible, il y aura une réunion du Congrès ; s'il n'est pas possible, les Français seront jugés lors de l'élection présidentielle », a déclaré le chef de l'Etat.

« Un pas en avant »

La troisième proposition – la taxe européenne sur les transactions financières – verra-t-elle le jour ? Cette fois, les vingt-sept pays sont concernés. La Grande-Bretagne y étant opposée, le dossier n'a jusqu'à présent pas avancé. La France et l'Allemagne pourraient-elles se contenter de lancer cette taxe avec quelques pays seulement ? Paris ne semble pas l'exclure, Berlin semble plus réservé.

A l'issue de la journée, les deux délégations estimaient avoir rem-

pli leur mission : cette rencontre a permis au couple franco-allemand de montrer aux marchés qu'il parlait d'une seule voix et avait la ferme volonté de faire progresser l'intégration économique au sein d'une Europe décidée à être vertueuse. Le duo a-t-il convaincu ? Pas si l'on se fie aux réactions immédiates des marchés. « Normal, ils espéraient pouvoir échanger leurs obligations portugaises contre des obligations franco-allemandes », commente-t-on, un brin résigné, à l'Elysée.

A Bruxelles, José Manuel Barroso et Olli Rehn, président de la Commission et commissaire aux affaires économiques et monétaires, ont tenté, eux aussi, de sauver les apparences. Ils ont salué « le pas en avant » effectué par M. Sarkozy et

M^{me} Merkel, et se sont réjouis de l'instauration d'un « leadership politique stable et plus fort pour la zone euro ».

A l'heure où un nouveau glissement vers les procédures intergouvernementales s'opère, la Commission tente de préserver sa zone de compétences face à un Herman Van Rompuy en passe de devenir le « M. Euro » de l'Union. Le communiqué rappelle au passage que c'est Bruxelles qui a proposé un renforcement des règles du pacte de stabilité et de croissance. Les sanctions contre les Etats laxistes existent mais n'ont jamais été appliquées, suite aux réticences de différentes capitales, dont Paris. ■

Frédéric Lemaître
avec Jean-Pierre Stroobants
(à Bruxelles)

Les propositions

Un gouvernement de la zone euro Paris et Berlin veulent un « gouvernement économique », avec une réunion deux fois par an des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays de la zone euro. Herman Van Rompuy en sera le premier président.

La « règle d'or » dans les Constitutions M^{me} Merkel et M. Sarkozy demandent que le principe de l'équilibre budgétaire soit inscrit dans la Constitution des 17 Etats ayant adopté l'euro.

Une taxe sur les transactions financières Paris et Berlin veulent soumettre aux Vingt-Sept un tel projet, débattu à intervalles très réguliers.

Taux unique d'impôt sur les sociétés Ils souhaitent que le taux et l'assiette de l'impôt sur les sociétés soient identiques en France et en Allemagne.

Pas d'euro-obligations, pas plus de moyens pour le FESF Ils ont rejeté l'idée de mutualiser dans l'immédiat la dette européenne. Et estiment suffisant l'enveloppe de 440 milliards d'euros accordée au Fonds de stabilité.

Le couple franco-allemand veut un taux d'impôt commun sur les sociétés dès 2013

OUTRE le renforcement économique de la zone euro, le président français, Nicolas Sarkozy, et la chancelière allemande, Angela Merkel, ont annoncé, mardi 16 août, un renforcement des liens et de la coopération entre la France et l'Allemagne. Le calendrier institutionnel les a aidés : les deux pays commentent en effet à préparer les cinquante ans du Traité de l'Elysée.

Le 22 janvier 1963, le général de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer signaient solennellement un traité qui lie encore les deux pays et qui insistait sur trois points : les affaires étrangères, la défense, ainsi que l'éducation et la jeunesse. En 2013, priorité devrait être donnée à l'économie.

A défaut de créer un ministère de l'économie et des finances européen, comme le préconise le président de la Banque centrale européenne (BCE), Jean-Claude Trichet, ou même un ministère franco-allemand, M. Sarkozy et M^{me} Merkel veulent que leurs ministres chargés de l'économie et des finances

se retrouvent tous les six mois pour travailler sur les mêmes hypothèses économiques. Depuis plusieurs mois, leurs entourages évoquaient l'idée de disposer d'une direction de la prévision commune aux deux pays, mais l'hypothèse n'a pas encore été évoquée publiquement.

Ecart trompeur

Plus spectaculaire, le président de la République et la chancelière veulent, à partir de 2013, présenter un « impôt sur les sociétés commun dans son assiette comme dans son taux ». L'idée n'est pas nouvelle mais son application est rendue difficile par les différences d'approches entre les deux pays.

Outre-Rhin, le taux d'imposition fédéral sur les bénéfices n'est que de 15%. A comparer aux 33,33% en France. Mais cet écart est trompeur car, en tenant compte de la taxe professionnelle (qui représente entre 14% et 17% des profits selon les communes) et de l'impôt de solidarité (5,5%), le taux d'imposition réel dépasse

souvent les 30% en Allemagne.

En revanche, en France, par le biais d'exonérations ou de niches fiscales, le taux d'imposition réel est souvent inférieur au taux nominal. Autre problème français : le système favorise les grands groupes au détriment des PME. Le dernier rapport du Conseil des prélèvements obligatoires a montré que le taux effectif moyen d'imposition sur les sociétés était de 23,5% mais que, si les PME reversaient 28% de leurs profits au fisc, ce pourcentage tombe à 8% pour les groupes du CAC 40. Tous ensemble, les groupes entièrement privés du CAC 40 (hors France Télécom et EDF) paieraient même moins de 2 milliards d'euros d'impôts par an, estime Gilles Carrez, rapporteur (UMP) du budget à l'Assemblée nationale.

Mardi, interrogés lors de leur conférence de presse pour savoir si les impôts sur les sociétés allaient monter en Allemagne ou baisser en France, M. Sarkozy et M^{me} Merkel sont restés très prudents. On les comprend. ■

F. L.

Le Parti socialiste dénonce un « sommet d'impuissance »

DEUX heures avant, Benoît Hamon, porte-parole du Parti socialiste, avait prédit un « coup d'épée dans l'eau ». Une heure après, Harlem Désir, premier secrétaire par intérim, a dénoncé un « sommet d'impuissance ». Mardi 16 août, les socialistes étaient d'accord pour réduire la rencontre entre Angela Merkel et Nicolas Sarkozy à un non-événement, qui n'a pas empêché une exégèse mêlant ironie, regrets et méfiance.

L'ironie, d'abord. Depuis Marseille, Ségolène Royal a dénoncé « l'un de ces énièmes sommets clic-clac où l'on fait croire qu'on va régler les problèmes du monde en une heure ». Les regrets, ensuite. S'ils approuvent la création d'un gouvernement économique de la zone euro et d'une taxe sur les transactions financières, propositions figurant dans leur projet pour 2012, les socialistes déplorent que M^{me} Merkel et M. Sarkozy aient renoncé aux euro-obligations pour mutualiser la dette européenne – une « faute », selon François Hollande.

La méfiance, enfin, sur la proposition d'inscrire la « règle d'or » – l'équilibre des comptes publics – dans les Constitutions des pays de la zone euro. « Un piège », selon François Hollande et Manuel Valls. « Une basse manœuvre politicienne », pour M^{me} Royal. Mais les candidats à la « primaire citoyenne » organisée en vue de la présidentielle de 2012 sont divisés. Certains sont contre, comme Martine Aubry ou Arnaud Montebourg, qui dénonce « une insupportable soumission de la politique aux marchés ». Jean-Michel Baylet, président du Parti radical de gauche, est pour, mais après la présidentielle.

Pour réduire les déficits, M. Hollande veut un amendement à la prochaine loi de finances. Les autres sont prêts à discuter avec l'exécutif s'il supprime des niches fiscales, accepte une « augmentation modulée de la TVA », comme le propose M. Valls, ou la « mise à contribution des revenus du capital aux dépenses publiques », ainsi que le demande M^{me} Royal. ■

Thomas Wieder

Les limites du volontarisme

Angela Merkel et Nicolas Sarkozy ne se quittent plus. Après une balade mémorable sur la plage de Deauville en octobre 2010, un conseil des ministres franco-allemand en décembre et deux visites du président français à Berlin cet été, ils se sont retrouvés le 16 août, à l'Élysée, pour un sommet bilatéral.

Alors que la crise des dettes souveraines déstabilise l'un après l'autre tous les maillons faibles de la zone euro, le but de cette rencontre était évident : démontrer aux marchés et aux spéculateurs que la France et l'Allemagne ne laisseront pas tomber l'euro.

C'est bien le moins qu'ils pouvaient faire. Que la France et l'Allemagne réaffirment leur détermination à défendre la monnaie unique ne peut qu'être salué, même si un tel engagement devrait aller de soi.

Que les deux pays, assumant leurs responsabilités, s'imposent comme le « directoire de l'Europe » est conforme à leur rôle moteur dans la construction européenne depuis un demi-siècle, surtout en temps de crise.

Qu'ils cherchent à mettre sur pied un « *gouvernement économique de l'Europe* » va également dans le bon sens, tant il est désormais évident qu'une monnaie commune exige une plus grande intégration économique et budgétaire.

Editorial

Qu'enfin, les deux capitales prêchent l'exemple de la vertu financière et en fassent un impératif européen est salutaire. Mais il n'échappe à personne qu'il s'agit là de promesses de repentis : la France et l'Allemagne ont été les

premiers pays, en 2003, à bafouer les règles du pacte de stabilité et de croissance. Cette « règle d'or » était pourtant gravée dans le marbre des traités, autrement plus contraignants, en principe, que les Constitutions nationales.

La chancelière allemande et le président français seront-ils mieux entendus par des marchés soupçonneux et inquiets qu'après leurs précédentes rencontres ? Il est permis d'en douter.

En rejetant – même si ce n'est sans doute pas définitif – la création d'obligations européennes qui permettraient de mutualiser les dettes, et en refusant de doter de nouveaux moyens financiers le Fonds européen de stabilité financière, la France et l'Allemagne ont montré les limites de leur volontarisme. M^{me} Merkel l'a rappelé sans

détour : « *Les gens cherchent la panacée universelle. Je ne crois pas à ce type de solutions. Il faut avancer pas à pas.* »

Le pari franco-allemand est doublement risqué. En refusant aujourd'hui les euro-obligations mais en laissant la porte entrouverte, Nicolas Sarkozy et Angela Merkel semblent dire aux marchés : continuez à nous acheter, nous finirons bien par céder. Sur ce point, il est vraisemblable qu'ils seront entendus.

Surtout, les deux dirigeants sont désespérément muets sur le seul remède capable de générer davantage de recettes et de réduire durablement l'endettement public : une croissance économique plus vigoureuse. Pour être prise au sérieux, la vertu budgétaire et financière n'impose pas d'oublier la croissance.

Au contraire. ■

